

Parmi ces écrits, quelques-uns ont un caractère officiel. M. l'abbé Reure fait judicieusement observer que ceux-ci ont une valeur historique de premier ordre en ce qu'ils nous apprennent l'histoire légale, administrative, juridique et diplomatique de la Ligue. Certains d'entre eux contiennent des particularités intéressant nos annales locales, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, comme les traités de Chazelles et de Tournon, et les décisions de la conférence de St-Genis-Laval tenue le 20 août 1591.

Les ordonnances des autorités de Lyon étaient proclamées, dans les carrefours, par le crieur public accompagné d'un trompette. Quant aux monitoires du pape, l'usage était de les signifier devant le portail de Saint-Jean, à l'issue de la grand'messe, par un notaire royal assisté de témoins qualifiés.

Comme bien on pense, la poésie ne pouvait faire moins que d'apporter un empressé concours à l'œuvre commune : « elle raconte, elle « dogmatise, elle invective, elle raille, elle amuse, elle revêt les idées « en conflit de formes tantôt plus intellectuelles, tantôt plus populaires. » Ce rôle multiple, l'auteur le démontre par la citation de nombreux extraits de pièces versifiées où le calembour grossier, le trait malicieux, parfois méchant, marchent de pair avec un style presque toujours incorrect ou barbare, dans la chanson surtout (1).

Mais il n'est orage si violent qui ne s'apaise, et ne laisse enfin luire les radieuses clartés d'un jour sans nuage : la conversion de Henri IV fut l'acte précurseur de la grande réconciliation.

A Lyon, la Ligue se soutint encore quelques mois par l'effet d'influences diverses, mais il était facile de voir que, la cause principale qui l'avait fait naître n'existant plus, les sympathies populaires dont elle tirait sa force s'en détournaient toujours davantage.

(1) Un de ces pamphlets déposé nuitamment chez Claude de Rubys, l'historien, alors procureur de la ville et ardent ligueur, fut attribué sans preuve au célèbre bibliographe Antoine du Verdier.

M. l'abbé Reure vient de consacrer à ce dernier une étude très documentée, dont les lecteurs de la *Revue du Lyonnais* ont eu la primeur, et qui a été tirée à part en une élégante plaquette sur papier de Hollande : *Le Bibliographe Antoine du Verdier (1544-1600)*, in-8° de 68 pp., Lyon, Mougin-Rusand, 1897. En vente chez MM. Bernoux et Cumin.